

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020



COALITION
MONDIALE
CONTRE LA PEINE DE MORT



(Sommaire

I- Introduction par le président	p3
II- Objectifs spécifiques, résultats en 2020, indicateurs et pays	p4
III- Programmes	
A. Journée mondiale contre la peine de mort – 10 octobre 2019	p6
B. Témoignages d’anciens condamnés à mort et de familles de victimes à travers le monde	p9
C. Evaluation des besoins des membres	p9
D. Index peine de mort	p10
E. Coordination du plaidoyer international	p11
F. Expansion du réseau	p16
G. Autres	p16
IV- Changements internes	p17
V- Rapport financier par le trésorier	p18
VI- Conclusions par la directrice	p19



I- Introduction par le président

Au cours des 6 dernières années, j'ai eu le privilège de travailler depuis le Bureau exécutif (BE) pour le bien-être de la Coalition et de ses organisations membres. Les 4 dernières années à la présidence, avec le soutien du Comité de pilotage. Avec moi, le trésorier, Guillaume Colin, atteint également le maximum de trois mandats consécutifs que nous pouvons servir au BE ; je suis profondément reconnaissant à Guillaume pour ces années d'excellent service.

L'abolition universelle de la peine de mort ne vient pas toute seule ; elle est le fruit des efforts de milliers de militants et militantes. En passant en revue cette période, on se rend compte de l'importance du travail d'équipe et de la valeur incalculable de notre réseau, qui implique naturellement la coordination des efforts, le soutien mutuel et le partenariat.

Lorsque j'ai commencé à siéger au BE, nous travaillions sur un plan stratégique de 5 ans que nous avons pu voir se mettre en place, avec de sérieuses difficultés -principalement dues au COVID-19-, mais avec une grande détermination. Comme toute organisation, nous avons connu des "douleurs de croissance", nous n'avons pas été parfaits. Mais je peux vous assurer que, à l'approche de notre 20e anniversaire, notre lutte est aujourd'hui en meilleure position, plus coordonnée, plus mûre, mieux informée, plus forte, plus intégrée ; et en plus de l'important travail au sein des organisations internationales, des universités et des cours de justice, nous avons pris en compte les combats de celles et ceux qui travaillent et se battent aux quatre coins de la planète.

Depuis que je suis président, une quinzaine d'organisations se sont ajoutées à notre coalition pour nous rejoindre dans notre travail. En chiffres, il y a 3 nouveaux pays abolitionnistes pour tous les crimes, 3 autres pays abolitionnistes en pratique et 5 Etats aux Etats-Unis qui ont aboli la peine capitale, en plus du moratoire sur les exécutions en Californie, qui avait le plus grand couloir de la mort de ce pays. Nous avons ajouté, au total, 6 voix à l'ONU en faveur de la résolution pour un moratoire sur l'application de la peine de mort, dans un monde qui semble se polariser davantage sur cette question, ainsi que sur d'autres questions relatives aux droits humains. Plusieurs pays ont également réduit le champ des crimes pour lesquels ils appliquent la peine de mort.

Et, bien que la tendance à la victoire soit claire, nous avons dû faire face à d'énormes défis, comme les pays qui risquent de revenir à la peine de mort, je citerai en particulier les Philippines. Nous avons également souffert de la vague d'exécutions fédérales aux États-Unis au cours des six derniers mois de l'administration Trump, mais d'un autre côté, ils ont élu - pour la première fois - un président qui s'était engagé à abolir la peine de mort fédérale dans sa campagne. C'est avec une énorme déception que nous avons observé les poursuites politiques et le grand nombre d'exécutions en Égypte, entre autres retours en arrière que nous avons collectivement contestés. Pour couronner le tout, cette pandémie a bouleversé les plans de chacun, y compris les nôtres. Des missions dans de nombreux pays ont dû être annulées, d'autres ont simplement été reportées.

Par-dessus tout, pendant cette période, nous avons eu l'occasion de développer des partenariats avec plusieurs organisations membres, leur offrant une plus grande visibilité et un soutien institutionnel, tout en améliorant leur capacité à recevoir des fonds pour des projets abolitionnistes spécifiques. Nous avons également soutenu des travaux (tels que l'enquête en Iran ou les histoires de femmes et la peine de mort avec l'Université de Cornell), et nous nous sommes associés à ECPM en tant que partenaire du Congrès mondial. Nous avons également conclu des accords avec des entreprises privées pour recevoir du travail pro-bono de la part de leurs avocats et développer des projets qui seront très bénéfiques à la Coalition et à notre cause collective. Enfin, même si je suis sûr d'avoir oublié plusieurs points, je voudrais souligner le lancement de notre nouveau site web worldcoalition.org.

Depuis Porto Rico, un pays des Caraïbes et d'Amérique latine, nous embrassons la cause universelle de l'abolition en tant que cause des droits humains ; nous renouvelons nos vœux de solidarité et d'engagement à lutter pour des sociétés plus équitables, plus justes et pour de meilleurs systèmes de justice qui transforment les Peuples.

Until abolition! Jusqu'à l'abolition !

Kevin Miguel Rivera Medina, Président



(II- Objectifs spécifiques, résultats en 2020, indicateurs et pays

A. SECURISER L'ABOLITION

1) Abolition de la peine de mort en droit

- **Indicateur pour 2020** : au moins **1** pays abolit la peine de mort
- **Pays cibles** : Biélorussie, Cuba, Dominique, **3 États américains**, Gambie, Ghana, Guyana, Niger, Liberia, Malaisie, Ouganda, République centrafricaine, Russie, Sainte-Lucie, Tadjikistan, **Tchad**, Zambie, Zimbabwe

Résultats :

- Le **Tchad** a aboli la peine de mort pour tous les crimes, y compris pour terrorisme, en avril 2020
- **L'Etat du Colorado aux Etats-Unis** a aboli la peine de mort le 23 mars 2020.

2) Ratification des traités abolitionnistes

- **Indicateur pour 2020** : **2** nouveaux pays ratifient un traité
- **Pays cibles** : Arménie, Burkina Faso, Cambodge, Congo (République du), Côte d'Ivoire, Guatemala, Guinée, Haïti, **Kazakhstan**, Maroc, Samoa, Suriname
- **Pays prioritaires** : Guinée and Côte d'Ivoire

Résultat :

- Le **Kazakhstan** a signé l'OP2-ICCPR le 23 septembre 2020. Le 29 décembre 2020, le Sénat du Kazakhstan adoptait une loi pour sa ratification. Les instruments de ratification doivent maintenant être déposés auprès du secrétaire général des Nations unies.

3) Prévenir la réintroduction de la peine de mort

- **Indicateur pour 2020** : **aucun** pays ne réintroduit la peine de mort
- **Pays cibles** : Mongolie, Philippines, Turquie, Etats des Etats-Unis

Résultat : aucun pays abolitionniste n'a réintroduit la peine de mort en 2020

4) Empêcher la réintroduction de la peine de mort dans les pays abolitionnistes pour les crimes de droit commun uniquement

- **Indicateur pour 2020** : **aucun** pays ne réintroduit la peine de mort
- **Pays cibles** : Brésil, Israël, Pérou

Résultat : aucun pays n'a réintroduit la peine de mort

B. PROMOUVOIR LES MORATOIRES SUR LES EXECUTIONS EN VUE DE L'ABOLITION

5) Contribuer au moratoire mondial sur les exécutions

- **Indicateur pour 2020** : **122** pays votent en faveur de la résolution moratoire
- **Pays cibles** : **Congo**, **Guinée**, Kenya, RDC

Résultats : **123** pays ont voté en faveur de la résolution moratoire, dont le **Congo** et la **Guinée**

6) Encourager les moratoires officiels

→ **Indicateur pour 2020** : 1 pays instaure officiellement un moratoire

→ **Pays cibles** : Bélarus, **Californie**, Corée du Sud, Japon, **Malaisie**, RDC, Taïwan

Résultats : La **Malaisie** et l'Etat de **Californie** aux Etats-Unis ont poursuivi leur moratoire officiel sur les exécutions en 2020.

7) Prévenir la reprise des exécutions

→ **Indicateur pour 2020** : **aucun** pays abolitionniste en pratique ne reprend les exécutions

→ **Pays cibles** : **Cameroun, Libéria, Maldives, Papouasie Nouvelle Guinée, Sri Lanka, Tanzanie, Tchad**

Résultat : aucun pays abolitionniste en pratique n'a repris les exécutions en 2020

C. LIMITER LE RECOURS A LA PEINE DE MORT

8) Réduire le champ d'application de la peine de mort

→ **Indicateur** : 1 pays réduit le champ d'application de la peine de mort en 2020

→ **Pays cibles** : Antigua-et-Barbuda, Chine, Dominique, Grenade, Indonésie, Iran, Malaisie, Mauritanie, Maroc, Saint Vincent et les Grenadines, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Trinité-et-Tobago, **États des États-Unis** (Texas, Virginie, Alabama), Vietnam

Résultat : **L'État de Californie, aux États-Unis**, a étendu l'interdiction de la peine de mort pour les personnes présentant un handicap intellectuel aux personnes âgées de plus de 18 ans en 2020.

9) Réduire le nombre de personnes exécutées

→ **Indicateur** : baisse de **10%** en 5 ans (Chiffres d'Amnesty International pour 2016 : 1 031 – sans compter la Chine)

→ **Pays cibles** : **Arabie saoudite**, Biélorussie, Chine, Egypte, Iran, **Irak**, Japon, Jordanie, Malaisie, Palestine, Pakistan, Singapour, Taïwan, Thaïlande

Résultats : Le nombre d'exécutions connues a diminué de **26 %** par rapport au total de 2019, poursuivant la réduction d'une année sur l'autre enregistrée depuis 2015 (483 personnes, hors Chine). La baisse significative des exécutions connues est principalement liée à des diminutions en **Irak** et en **Arabie saoudite**.

10) Réduire le nombre de personnes condamnées à mort

→ **Indicateur** : baisse de **10%** en 5 ans (Chiffres d'Amnesty International pour 2016 : 3 117 – sans compter la Chine)

→ **Pays cibles** : Algérie, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Etats-Unis, Inde, Iran, Kenya, Liban, Maroc, Nigeria, Pakistan, Trinité-et-Tobago, Taïwan, Tunisie

Résultats : Le total mondial des nouvelles condamnations à mort connues d'Amnesty International (au moins 1 477 - hors Chine) a diminué de **36 %** par rapport à 2019, en partie parce que la pandémie de Covid-19 a entraîné des perturbations et des retards dans les procédures pénales à travers le monde.

11) Encourager la clémence et les commutations pour réduire le nombre de personnes dans le couloir de la mort

- **Indicateur** : baisse de **20%** du nombre de personnes condamnées à mort en 5 ans
- **Pays cibles** : Antigua-et-Barbuda, Algérie, Dominique, **États-Unis**, Grenade, **Inde**, Iran, **Japon, Kenya, Maroc, Niger, Nigeria, Pakistan**, Saint Vincent et les Grenadines, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, **Sri Lanka**,

Résultats : Amnesty International a enregistré des commutations de peines de mort ou des grâces dans 33 pays, dont : **Inde, Japon, Kenya, Maroc, Niger, Nigeria, Pakistan, Sri Lanka et États-Unis**. Les commutations de peine de mort enregistrées ont augmenté de 87 % en Afrique subsaharienne

12) Encourager une plus grande transparence dans l'application de la peine de mort

- **Indicateur** : Au moins **1 pays rétentionniste** met à disposition des informations pertinentes dans un rapport aux Nations Unies (EPU, rapport annuel du SGNU, rapport sur le moratoire, rapports aux organes de traités...), ventilées par sexe, âge, nationalité et race, selon qu'il convient, et autres critères applicables, notamment le nombre de personnes condamnées à mort, le nombre de détenus en attente d'exécution, le nombre de personnes exécutées, le nombre de condamnations à mort annulées ou commuées en appel ou pour lesquelles une amnistie ou une grâce a été accordée, ainsi que sur toute exécution programmée, ces informations pouvant contribuer à éclairer et rendre plus transparents d'éventuels débats nationaux et internationaux (Résolution moratoire 2020 de l'AGNU, A/RES/75/183, 7.c)
- **Pays cibles** : **Arabie saoudite, Bélarus, Chine, Corée du Nord, Egypte, Etats-Unis, Irak, Iran, Japon, Malaisie, Vietnam**

Etant donné que ce nouvel indicateur a été choisi en décembre 2020, il n'y a pas de résultat disponible pour 2020.



(III- Programmes

(A. Journée mondiale contre la peine de mort – 10 octobre 2020

L'objectif principal de la Journée mondiale 2020 était de sensibiliser le grand public sur le droit à une représentation juridique effective à chaque étape d'une condamnation à mort, de l'arrestation et de la procédure judiciaire, et des conséquences si ce droit est bafoué, afin de le convaincre que la peine de mort doit être abolie.

Les objectifs secondaires étaient :

- Soutenir les activistes abolitionnistes en partageant des arguments et des outils d'information ;
- Encourager la mobilisation et attirer l'attention des médias ;
- Travailler avec des organisations qui soutiennent les droits des avocats qui défendent des personnes passibles de la peine de mort et des personnes condamnées à mort.

Activité A.1 : Production et diffusion d'outils d'information et de mobilisation, et notamment :

Disponibles en français et en anglais, ces documents ont été mis à la disposition des membres de la Coalition mondiale et diffusés dans d'autres langues. Un effort a été fait pour la traduction dans davantage de langues, notamment **l'arabe**. L'ensemble de ces outils ont été mis à la disposition du public sur la page « Journée mondiale » du site Internet de la Coalition mondiale et relayé par ses membres. L'affiche et la brochure étaient en outre disponibles en version papier, gratuitement, sur simple demande auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale.

- L'affiche de la Journée mondiale (disponible sur le site web en **AR**, Cebuano, German, Dhivehi, EN, ES, Farsi, FR, IT, Japanese, RU, Tagalog, ZH)
- La brochure de la Journée mondiale (disponible sur le site en FR, EN et **AR**)
- Faits et chiffres sur la peine de mort dans le monde (disponible sur le site en FR et EN)
- Fiche d'information détaillée sur le droit à un-e avocat-e. Elle fournit une analyse approfondie du sujet, y compris des définitions utiles, des arguments, des études de cas et un résumé du droit international et national concernant le droit à un-e avocat-e. (disponible sur notre site web en : FR et EN)
- Un kit de mobilisation fournissant le contexte, les actions suggérées et les ressources utiles (disponible en **AR**, EN et FR)
- Fiche pour les juges (disponible en EN et FR)
- Fiche pour les avocat-e-s de la défense (disponible en EN et FR)
- Fiche pour les médias
- Fiche pour les parlementaires
- Fiche pour la police
- Outils de témoignages d'expérience en lien avec la thématique de cette journée mondiale
- Le rapport de la Journée mondiale 2019 (disponible en FR et en EN)
- 667 colis ont été envoyés à tous les membres et partenaires de la Coalition mondiale entre le 17 juillet et octobre 2020. Au total, 2 635 affiches et 5 126 brochures ont été distribuées.
- Un article reprenant le thème et les enjeux de la Journée mondiale pour le magazine "Humains" de l'ACAT France a également été publié dans leur numéro d'automne.
- Le 10 juillet 2020, la première lettre d'information spéciale Journée mondiale a été partagée, compilant tous les documents produits pour la Journée mondiale.

Activité A.2 : Production d'outils spécifiques pour certains pays cibles

Pour mieux soutenir ses membres pour la Journée mondiale, la Coalition mondiale a développé des outils conçus à leur demande pour répondre à leurs besoins (par exemple pour l'Afrique sub-saharienne, les Caraïbes orientales, l'Iran, les Philippines...)

- Un outil spécifique pour les **Maldives** a été créé en collaboration avec l'Université Monash et le Maldivian Democracy Network (MDN). Cet outil a été distribué au groupe de travail sur les Maldives et aux participants du séminaire stratégique sur les Maldives qui s'est tenu les 24 et 25 novembre 2020.
- Un outil spécifique pour les **Philippines** a été mis en forme en collaboration avec la Commission des droits de l'homme des Philippines et l'Université Monash en Australie. Cet outil est une brochure couvrant des thèmes nationaux liés à la peine de mort et au 10 octobre. Cet outil sera prêt pour 2021 en raison des délais de traduction (11 langues locales).

- Une enquête a été menée en septembre 2020 par l'Institut GAMAAN et Iran Human Rights, parrainée par la Coalition mondiale concernant l'opinion publique sur la peine de mort en Iran. Les résultats de l'enquête montrent une compréhension nuancée des attitudes iraniennes à l'égard de la peine capitale et ont été publiés avant la Journée mondiale le 8 octobre, avec une conférence de presse le 12 octobre.

Activité A.3 : Coordination des événements organisés à travers le monde

L'objet même de la Journée mondiale est d'encourager et de susciter des initiatives locales décentralisées dans autant de pays que possible : débats, conférences de presse, manifestations, pétitions, expositions, concerts, présentations dans les écoles ou les centres culturels, etc.

- Des courriels ont été envoyés pour demander aux membres de commencer à planifier leurs événements les 10 juin, 10 juillet et 10 septembre, ainsi qu'un compte à rebours hebdomadaire jusqu'à la Journée mondiale, 3 semaines avant le 10 octobre.
- La page des événements sur le site Internet de la Coalition mondiale a été rendue publique le 10 septembre. Le calendrier des événements et la carte des événements ont été mis à jour quotidiennement : <http://www.worldcoalition.org/Take-Action-for-World-Day-2020.html> et comptaient plus de 86 événements répertoriés lors de la Journée mondiale.
- Au cours de la semaine précédant le 10 octobre, les calendriers des événements en ligne ont été distribués quotidiennement par voie électronique pour encourager la participation.

Activité A.4 : Campagne sur les réseaux sociaux

La Coalition mondiale a également développé des stratégies pour l'utilisation des réseaux sociaux, notamment Facebook et Twitter, LinkedIn, Instagram and WhatsApp pour toucher une plus large audience.

- La campagne sur les réseaux sociaux a été officiellement lancée le 1er octobre sur Facebook, Twitter et Instagram en utilisant le hashtag : #nodeathpenalty. 10 posts ont été publiés par jour (même post en français et en anglais) comptant jusqu'au 10 octobre tirés des outils de la Journée mondiale. Les posts couvraient des questions "triviales" sur la peine capitale, des faits sur le thème de cette année et des témoignages. Les cadres Facebook ont été lancés pour la première fois le 7 octobre 2020. Facebook ne dispose pas d'un moyen accessible de mesurer le succès analytique/l'utilisation des cadres.
- Une campagne de partage des outils de la Journée mondiale sur WhatsApp pour les membres en Afrique a été lancée à nouveau après un succès modéré en 2019. 58 personnes ont été contactées pour faire partie de la campagne WhatsApp de la Journée mondiale. Un message a été envoyé par personne avec des outils dans le message et un encouragement à partager le message avec des collègues et des amis. Après un suivi, ces personnes ont déclaré avoir partagé les messages avec un total de 3 662 personnes dans 29 pays africains.
- Une vidéo a été produite par la clinique anti-peine de mort de l'Université Monash sur l'état de la peine capitale et le droit à un conseil efficace, en anglais et sous-titré en AR, ZH, EN, FR, Hindi, Japonais, RU, ES, Turc.
<https://www.youtube.com/watch?v=dS9K2s6ayW0&t=3s>

Activité A.5 : Soutenir les activités de ses membres dans 6 pays cibles pour le 10 octobre

La Coalition mondiale a soutenu 10 activités qui impliquaient de nombreux partenaires dans 9 pays cibles sur le thème de cette année pour cibler l'opinion publique, les médias, les autorités, les avocats et avocates et les juges.

- Des contrats ont été signés avec 7 membres et 2 partenaires : Observatoire Burundais des Prisons (**Burundi**), Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (**Côte d'Ivoire**), Commission Internationale des Juristes (**Kenya**), Coalition Mauritanienne contre la Peine de Mort (**Mauritanie**), Pax Christi Uvira & Union Chrétienne pour le Progrès et la Défense des Droits de l'Homme (**République démocratique du Congo**, activité conjointe), Society for Human Rights and Democracy Organization (**Sierra Leone**), Children Education Society (**Tanzanie**), Karapatan (**Philippines**), Commission of Human Rights (**Philippines**).
- Le contrat pour l'offre de petites subventions pour les Caraïbes orientales a été signé entre la Coalition mondiale, DPP et Greater Caribbean for Life avec Amplify Caribbean (**Antigua et Barbuda**).

Activité A.6 : Encourager l'organisation d'événements avec des experts

- Une déclaration commune a été signée avec l'Institut des droits de l'homme de l'Association internationale du barreau à l'occasion du 30e anniversaire des Principes de base des Nations unies relatifs au rôle du barreau et des Normes de l'IBA pour l'indépendance de la profession juridique, publiés le 10 octobre.
- 102 colis de la Journée mondiale ont été envoyés à des organisations et des cabinets d'avocats travaillant sur le droit à un conseil juridique efficace.
- **Indicateurs** : **584 événements** recensés dans **70 countries** et **833 articles** dans **103 pays** en 2020 (en baisse comparé à 2019 : **748 événements** recensés dans **90 pays** et **879 coupures** de presse dans **109 pays** en 2019, ces moins bons chiffres peuvent s'expliquer par la pandémie de COVID-19 qui a rendu l'organisation d'événements plus difficile).

(B. Témoignages d'anciens condamnés à mort et de familles de victimes à travers le monde

Activité B.1 : La Coalition mondiale contribue à une activité autour de témoignages organisée par le réseau Greater Caribbean for Life dans les Caraïbes orientales.

- L'activité a été repoussée à 2021.

- **Indicateur** : au moins **1 événement public** avec des témoins de l'abolition est organisé en 2020

Résultat: **aucun** événement n'a été organisé en 2020 à cause des restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19.

(C. Evaluation des besoins des membres

Activité C.1 : Sous l'impulsion de The Advocates for Human Rights, la Coalition mondiale a continué à recueillir des réponses au questionnaire envoyé à tous les membres pour mieux

connaître leurs besoins et leur expertise. Une fois que le nouveau site Internet de la Coalition mondiale sera en ligne, un accès réservé aux membres permettra de consulter ce catalogue d'offres et de demandes de services et d'expertises entre membres.

Activité C.2 : Il s'agira ensuite pour la Coalition mondiale de faire correspondre les besoins et les expertises pour encourager les **activités conjointes, la tenue de sessions de formation et la mise au point et la traduction d'outils de plaidoyer**, notamment lors des assemblées générales et des congrès mondiaux.

Activité C.3 : Elaboration de trois guides avec les membres sur le principe : « Comment faire pour abolir la peine de mort » :

- ➔ Le Guide « Comment travailler avec la **Commission africaine** des droits de l'homme et des peuples pour abolir la peine de mort » a été publié le 26 mars 2020 ;
- ➔ Le guide « Comment travailler avec les **parlementaires** pour abolir la peine de mort » a été finalisé en anglais et français en décembre 2020 et sera publié au printemps 2021 ; et
- ➔ Le guide « Comment travailler avec les **Institutions Nationales des Droits de l'Homme** pour l'abolir la peine de mort » a commencé à être rédigé en décembre 2020 et sera publié à l'automne/hiver 2021.

Activité C.4 : La Coalition mondiale a organisé des sessions de formation sur la gestion d'une subvention de l'UE avec ses 7 partenaires du programme IEDDH.

- ➔ Une session de formation sur les conditions spécifiques de la subvention de l'UE et sa gestion a été organisée en **Ouganda** en février 2020. En raison des interdictions de voyage et des mesures sanitaires du COVID-19, les sessions de formation suivantes ont eu lieu en ligne en mai 2020.

(D. Index peine de mort

Activité D.1 : Création d'une base de données pour le nouvel index et la bibliothèque en ligne et remplir cette base de données.

- ➔ Sous la direction d'Annemarie Pieters, (Communauté de Sant'Egidio), un projet a commencé pour développer la bibliothèque du site Internet de la Coalition mondiale avec des livres (romans et essais) en anglais et en français, avec leur ISBN.

Activité D.2 : La Coalition mondiale continue sa collaboration avec le Cornell Center on the death penalty worldwide et participe à la mise à jour de la **base de données sur la peine de mort dans le monde** (www.deathpenaltyworldwide.org)

- ➔ 37 articles ont été publiés sur le site web de la Coalition mondiale et 9 bulletins d'information ont été publiés.
- ➔ 193 nouveaux documents ont été ajoutés à la bibliothèque en ligne.

Activité D.3 : Un nouveau site de la Coalition mondiale a été élaboré dans l'objectif de diffuser les informations sur la peine de mort et d'en accroître la transparence.

- ➔ La date de lancement du site web a été reportée en raison de changements imprévus et de dernière minute, et de corrections de bugs techniques qui ont été découverts lors de la navigation interne du site. La nouvelle date de lancement sera pour le printemps 2021.
- ➔ Une procédure de presse sur le site Web visant à fournir à la Coalition mondiale des directives sur la manière de répondre aux demandes des médias, rédigée par le groupe de travail sur la communication, a été adoptée en décembre 2020.

(E. Coordination du plaidoyer international

Le groupe de travail pour le plaidoyer international a été créé en juillet 2018 et s'est réuni régulièrement tout au long de l'année 2019 et 2020.

Activité E1 : Campagne pour la ratification des traités abolitionnistes internationaux et régionaux

- Le 28 mai 2020, une réunion informelle a été organisée virtuellement avec le groupe des "Amis du Protocole". Cette réunion a été l'occasion de faire le point avec le groupe, de les informer des dernières ratifications de l'OP2, des pays cibles de la Coalition mondiale pour 2020, des mises à jour des protocoles régionaux, de fournir des informations sur le retour à la peine de mort dans les pays qui ont ratifié l'OP2 et de coordonner la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies sur un moratoire en décembre.
- Juin 2020 a marqué le 30e anniversaire du Protocole à la Convention américaine relative aux droits de l'homme visant à abolir la peine de mort. À cette occasion, la Coalition mondiale a rédigé et cosigné une lettre conjointe avec le président de la Commission interaméricaine des droits de l'homme lors de la Journée mondiale, en vue d'encourager les États membres de l'Organisation des États américains à adhérer au **Protocole américain**. Des kits d'outils de ratification spécifiques axés sur la Bolivie, la Colombie, le Salvador, le Guatemala, Haïti, le Pérou et le Suriname, pays cibles présélectionnés par la CIDH, ont été élaborés et partagés avec les membres de la Coalition mondiale basée et/ou travaillant sur les Amériques, ainsi que le Groupe des amis du Protocole.
- Au 20 décembre 2020, 88 des 173 États parties au PIDCP ont ratifié ou adhéré à son deuxième protocole facultatif (le Kazakhstan ayant signé le OP2-PIDCP le 23 septembre 2020). Ces informations ont été mises à jour sur la page web de la Coalition mondiale sur la campagne OP2.
- Les kits de ratification pour les 10 pays cibles pour 2020 ont été mis à jour et/ou créés puis mis en ligne, à savoir, l'**Arménie**, le **Burkina Faso**, le **Burundi**, le **Congo**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, **Fidji**, le **Kazakhstan**, les **Îles Marshall** et le **Suriname**, en anglais, français et espagnol ont été mis à jour et publiés sur notre site web. Ils ont été envoyés aux membres, partenaires, organisations internationales et Amis du Protocole. Les kits de ratification pour les autres pays cibles définis pour la période 2017-2022, qui n'ont pas encore ratifié le deuxième protocole facultatif, ont également été mis à jour : **Cambodge**, **Haïti**, **Maroc** et **Samoa**, en anglais, français et espagnol.

Activité E.2 : Campagne pour un moratoire mondial sur les exécutions

Une huitième résolution pour un moratoire sur l'application de la peine de mort a été débattue et votée à New York lors de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) en 2020. La Coalition mondiale a coordonné le plaidoyer international avec ses organisations membres internationales, par le biais d'un groupe de travail actif sur la résolution de moratoire de l'AGNU, et en coordonnant des missions de plaidoyer dans des pays cibles.

- La page Moratoire du site Internet de la Coalition mondiale a été mise à jour dans les 7 langues du site (ENG, FR, ZH, FAR, AR, ES, RU).
- Le groupe de travail sur le moratoire s'est réuni 11 fois entre juillet et décembre 2020 et a coordonné les actions sur les pays cibles. La Coalition mondiale a cosigné 37

lettres ou lettres conjointes adressées aux autorités nationales pour encourager un vote positif pour la résolution sur le moratoire¹.

- Coparrainée par 83 États, la résolution a été adoptée avec un nombre record de 123 voix pour, 38 contre, 24 abstentions et huit absents le 16 décembre 2020. Parmi les changements de vote positif, Djibouti, le Liban et la Corée du Sud se sont prononcés en faveur de la résolution pour la première fois, et les Philippines et le Sri Lanka ont également soutenu la résolution.

Activité 3 : E.3 : Rapports conjoints aux mécanismes des droits de l'homme

La Coalition mondiale a cosigné une lettre commune de la société civile appelant les Etats membres du **Conseil des droits de l'homme** des Nations Unies à renouveler le mandat du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme en **Iran**.

La Coalition mondiale a signé une déclaration orale avec l'Institut des droits de l'homme de l'Association internationale du barreau pour la 45ème session du **Conseil des droits de l'homme** à l'occasion du 30ème anniversaire des Principes de base des Nations Unies relatifs au rôle du barreau et de la Journée mondiale contre la peine de mort.

La Coalition mondiale a collaboré avec ses membres pour soumettre des rapports au Conseil des droits de l'homme des Nations unies dans le cadre de **l'Examen périodique universel** :

- **Liban** co-signé avec the Advocates for Human Rights.
- **Mauritanie** avec l'Association mauritanienne des droits de l'Homme (ADMH), Ensemble contre la peine de mort (ECPM) et Planète Réfugiés-Droits de l'Homme (PRDH).
- **Myanmar** cosigné avec l'organisation the Advocates for Human Rights.
- **Niger** co-signé avec la Fédération Internationale des ACATs (FIACAT),
- **Saint-Kitts-et-Nevis** co-signé avec the Advocates for Human Rights.
- **Sainte-Lucie** co-signé avec the Advocates for Human Rights.
- **Sierra Leone** co-signé avec the Advocates for Human Rights.
- **Singapour** co-signé avec l'organisation the Advocates for Human Rights.
- **Somalie** a co-signé avec the Advocates for Human Rights.

La Coalition mondiale a également collaboré avec ses membres pour soumettre des rapports au **Comité des droits de l'homme** de l'ONU pour les examens de :

- **Burkina Faso** co-signé avec la FIACAT et l'ACAT Burkina ;
- **Ethiopie** co-signé avec l'association the Advocates for Human Rights.
- **Haïti** soumis par la Coalition Mondiale (pour la liste des questions préalables à l'examen)
- **Iran** cosigné avec the Advocates for Human Rights.
- **Irak** cosigné avec the Advocates for Human Rights.
- **Kenya** soumis par the Advocates for Human Rights et co-signé avec ICJ Kenya et la Commission des droits de l'homme du Kenya (pour la liste des points à traiter).
- **Libye** cosignée avec the Advocates for Human Rights.
- **Maldives**, co-signé avec the Advocates for Human Rights et Reprieve.
- **Philippines**, 2 soumissions concernant la liste des questions préalables à l'examen, toutes deux co-signées par la Coalition mondiale et soumises par :
 - The Advocates for Human Rights

¹ Algérie, Antigua-et-Barbuda, Bhoutan, Burundi, Cameroun, Tchad, Congo, Cuba, Dominique, Fidji, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guyana, Indonésie, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizstan, Liban, Libéria, Malawi, Malaisie, Maldives, Mauritanie, Maroc, Népal, Niger, Sierra Leone, Corée du Sud, Sri Lanka, Suriname, Thaïlande, Tunisie, Turkménistan, Ouzbékistan.

- HRI, IDPC, Nobox Philippines
- ➔ **Sri Lanka** co-signé avec Reprieve (pour la liste des questions préalables à la révision)
- ➔ **Syrie** co-signé avec the Advocates for Human Rights.
- ➔ **Yémen** co-signé avec the Advocates for Human Rights.
- ➔ **Zambie** co-signé avec the Advocates for Human Rights.
- ➔ **Zimbabwe** a cosigné avec l'organisation the Advocates for Human Rights.

La Coalition mondiale a collaboré avec ses membres pour soumettre des rapports au **Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes** :

- ➔ **Indonésie**, cosignée avec l'organisation the Advocates for Human Rights.
- ➔ **Sud-Soudan**, cosigné avec l'organisation the Advocates for Human Rights.

La Coalition mondiale a également collaboré avec ses membres pour soumettre au **Comité des Nations unies contre la torture** des rapports sur **l'Irak**, cosignés avec the Advocates for Human Rights (pour la liste des questions préalables à l'examen).

La Coalition mondiale a collaboré avec ses membres pour soumettre 2 rapports au **Comité des droits de l'enfant** des Nations Unies, cosignés avec les défenseurs des droits de l'homme :

- ➔ **Koweït**
- ➔ **Vietnam**

La Coalition mondiale a également soumis les documents suivants au **HCDH** :

- ➔ Elle a cosigné avec HRI une soumission au **Groupe de travail sur la détention arbitraire** du HCDH concernant la nature arbitraire de la détention dans le couloir de la mort pour des infractions liées à la **drogue** ;
- ➔ La Coalition mondiale et the Advocates for Human Rights ont envoyé une soumission pour le rapport du Secrétaire général du HCDH sur la **question de la peine de mort**, conformément à la décision 18/117 et à la résolution 22/11 du Conseil des droits de l'homme.
- ➔ La Coalition Mondiale a co-signé 2 soumissions concernant un appel à contribution sur la situation des droits de l'homme aux **Philippines** pour considération par le HCDH :
 - Une soumission avec Advocates for Human Rights, CPJP, et Monash University ;
 - Une soumission avec HRI

La Coalition mondiale a soutenu le Projet 39A (Université de Dehli) pour soumettre des communications à l'ONU sur le risque de 4 exécutions en **Inde**.

La Coalition mondiale a soumis deux recommandations pour un échange avec Human Rights and Democracy Networks avec la députée européenne Isabel Santos sur le rapport annuel 2019 sur les droits de l'homme, pour recommander à **l'Union européenne** de prendre position contre le retour des exécutions fédérales aux **États-Unis** et pour encourager la délégation de l'UE à New York à soutenir le vote de la résolution sur le moratoire.

La Coalition mondiale a soumis des rapports parallèles à la **Commission africaine des droits de l'homme et des peuples** (CADHP) sur les 66ème et 67ème sessions ordinaires :

- ➔ 2 rapports sur le **Cameroun** pour son 4ème-6ème rapport périodique :
 - 1 co-signé avec la FIACAT et l'ACAT Cameroun
 - 1 co-signé avec Droits et Paix, ECPM et RACOPEM
- ➔ 1 rapport sur **l'île Maurice** pour le 9ème/10ème rapport périodique.

- 1 rapport sur le **Malawi**, co-signé avec Reprieve et la Communauté de Sant'Egidio pour le 2ème/3ème rapport périodique.
- 1 rapport sur le **Niger**, co-signé avec la FIACAT, l'ACAT Niger et la Coalition Nigérienne pour le 15ème rapport périodique.

Activité E.4 : Missions de plaidoyer auprès des mécanismes des droits de l'homme

- 27-29 janvier 2020 : Mission à Genève pour participer aux observations de la **35ème session du groupe de travail de l'EPU** pour la **Turquie**, la **Grenade**, la **Guyane** et le **Koweït**.
- A partir du 17 mars 2020, toutes les missions de plaidoyer menées par le Secrétariat de la Coalition mondiale ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie de COVID-19 et de la réduction des politiques de voyage.
- **La 66ème session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)** s'est tenue en ligne du 13 juillet au 7 août 2020, ainsi que le Forum des ONG. Une déclaration conjointe a été enregistrée auprès du secrétariat de la CADHP sur la peine de mort cosignée avec les membres de la Coalition mondiale ECPM, FIACAT, FIDH, Reprieve, FHRI, ICJ Kenya sur l'impact de COVID-19 et la peine de mort.
- La Coalition mondiale a participé à deux briefings à distance avec le **Comité des droits de l'homme des Nations unies** avant l'examen de la **Zambie** le 22 octobre 2020 (avec the Advocates for Human Rights) et du **Zimbabwe** le 29 octobre 2020 (avec the Advocates for Human Rights et Capital Punishment Justice Project).
- En novembre 2020, la Coalition mondiale a co-animé avec the Advocates for Human Rights une série de débriefings Facebook Live de la **36e session de l'EPU** pour couvrir l'examen des États qui n'ont pas encore aboli la peine de mort : **Biélorussie**, **Jamaïque**, **Libye**, **Libéria**, **Malawi**, **Maldives** et **Etats-Unis**. La discussion entre les participants (membres du réseau de la Coalition mondiale) s'est déroulée sur Zoom tandis que le débriefing était diffusé en direct sur la page Facebook de la Coalition mondiale.
- **67e session ordinaire de la CADHP**, tenue sur Zoom du 13 novembre au 3 décembre 2020. Les membres de la Coalition mondiale REJADD Togo, la Coalition nigérienne, ASF France, Legal & Human Rights Centre et Mouvances Congo Brazzaville ont participé virtuellement à la session, ainsi qu'au Forum des ONG du 9 au 11 novembre. Une enquête a été lancée auprès des membres du continent africain pour mieux comprendre leurs capacités à participer aux réunions virtuelles (connexion internet, ordinateurs accessibles, etc.). Une déclaration conjointe a été enregistrée auprès du secrétariat de la CADHP sur la peine de mort, cosignée avec les membres de la Coalition mondiale : ECPM, la FIACAT, la FIDH, l'ASF, la LHRC, Mouvances Congo Brazzaville, la Coalition nigérienne, REJADD Togo et Reprieve.

Activité E.5 : Suivi des pays qui risquent de réintroduire la peine de mort

- La Coalition mondiale a continué à suivre la situation en **Israël** et en **Mongolie**.
- **Philippines** : Le groupe de travail s'est réuni régulièrement tout au long de l'année 2020 pour coordonner les activités, partager les informations et suivre la situation des projets de loi sur la peine de mort au Congrès. Dans son discours sur l'état de la nation, le 27 juillet, le président Duterte a de nouveau appelé à la peine de mort. À la suite de ce discours, en août, 27 projets de loi ont été examinés par la Chambre des représentants. Aucun n'a été examiné par le Sénat. Les prochaines étapes à la Chambre consistaient à fermer le comité qui avait entendu les projets de loi et à prendre une décision qui

pouvait inclure l'approbation d'un projet de loi. A la fin du mois de décembre 2020, cela n'avait pas eu lieu.

- Les membres du groupe de travail des Philippines ont participé à une table ronde organisée par la Commission des droits de l'homme des Philippines le 7 août 2020 pour discuter du contexte actuel entourant la réintroduction de la peine de mort.
 - Une lettre sur le statut GSP+ a été rédigée par CPJP et soumise au Comité de pilotage de la Coalition mondiale le 16 septembre pour approbation.
- **Turquie** : Le groupe de travail s'est réuni régulièrement au cours de l'année 2020 afin de suivre toute évolution sur le terrain en Turquie et d'essayer d'inclure les voix du terrain. Deux parties prenantes locales en Turquie, des ONG, ont été invitées à donner la perspective tant attendue. Aucun projet de loi n'est actuellement en instance à l'Assemblée nationale.
- **L'étude préliminaire** visant à identifier les acteurs de la société civile nationale faisant campagne contre le retour de la peine de mort dans le pays, à évaluer les risques et à soutenir les acteurs dans leurs efforts en réalisant un diagnostic de leurs besoins en termes de renforcement des capacités, et enfin à les soutenir en définissant des stratégies de mobilisation contre la peine de mort a été traduite et est disponible en français et en anglais. Un document de deux pages résumant l'étude est en cours d'élaboration et sera distribué de façon confidentielle, pour de raisons de sécurité, l'étude n'est pas disponible au public. En raison de retards dans la conception graphique, ce document de deux pages sera prêt à être distribué en 2021.

Activité E.6 : Suivi des pays qui risquent de reprendre les exécutions

- La Coalition mondiale a continué à suivre la situation au **Cameroun, au Liberia, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Sri Lanka, en Afrique du Sud et en Tanzanie**. Elle a coordonné le plaidoyer international entre les organisations internationales membres, notamment par le biais de groupes de travail actifs et auprès des organismes internationaux et régionaux de défense des droits de l'homme.
- **Maldives** : Le groupe de travail s'est réuni régulièrement tout au long de 2020 pour suivre la situation en cours sur le terrain concernant la sécurité des défenseurs et défenseuses des droits humains et pour discuter des mesures et des idées visant à soutenir les démarches abolitionnistes. A la fin de l'année 2020, aucune mesure n'a été prise activement par les autorités maldiviennes pour réintroduire les exécutions, cependant il y a un manque de volonté politique pour abolir complètement la peine de mort.
- **L'étude préliminaire** visant à identifier les acteurs de la société civile nationale faisant campagne contre le retour de la peine de mort dans le pays, à évaluer les risques et à soutenir les acteurs dans leurs efforts en réalisant un diagnostic de leurs besoins en termes de renforcement des capacités, et enfin à les soutenir en définissant des stratégies de mobilisation contre la peine de mort a été traduite et est disponible en français et en anglais. Un document de 2 pages résumant l'étude a été élaboré et distribué, car l'étude n'est pas disponible au public. Ce document de 2 pages a été partagé avec les membres de la Coalition mondiale le 18 juin 2020.
 - Une **série de 5 webinaires** sur le travail avec les mécanismes des droits de l'homme de l'ONU a été co-animée avec the Advocates for Human Rights,

Reprivee and Redress. Les participants invités étaient des ONG maldiviennes, des avocats et des activités qui souhaitaient savoir comment interagir avec les mécanismes des droits de l'homme de l'ONU. Le nombre moyen de participants et participantes présentes pour chaque webinaire était de 7 activistes. Par mesure de sécurité, aucun article ou message sur les médias sociaux n'a été publié sur l'événement.

- Le groupe de travail a collaboré avec le Maldivian Democracy Network pour organiser un **séminaire stratégique** virtuel sur les Maldives les 24 et 25 novembre 2020 avec un total de 14 participants et participantes (dont 6 des Maldives, 3 actuellement basés aux Maldives et 8 étaient des ONG régionales ou internationales). La discussion a porté sur l'objectif abolitionniste prioritaire au cours des 5 prochaines années et sur la manière d'élargir les voix abolitionnistes des Maldives. Par mesure de sécurité, aucun article ou message sur les médias sociaux n'a été publié au sujet de l'événement.
 - Un **outil actualisé sur le harcèlement de la société civile sur les réseaux sociaux** a été distribué pendant le séminaire.
- ➔ **Exécutions fédérales aux États-Unis** : Suite à la reprise des exécutions fédérales le 14 juillet 2020 aux États-Unis, la Coalition mondiale a cosigné une lettre écrite par Death Penalty Action, adressée au Congrès des États-Unis, condamnant les exécutions et demandant un arrêt immédiat. La Coalition mondiale a également rédigé une déclaration condamnant les exécutions qui ont lieu après l'élection du président Biden, opposé à la peine de mort. Cette déclaration a été publiée sur la page web de la Coalition mondiale.

Activité E.7 : Réduire le champ d'application de la peine de mort dans le monde

Le 14e Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui devait se tenir à Kyoto, au Japon en avril 2020, a été reprogrammé pour se dérouler dans un format hybride (en ligne/en personne) du 7 au 12 mars 2021.

- ➔ **Indicateurs** : des stratégies communes, des soumissions conjointes, des événements parallèles, des déclarations conjointes et des missions de plaidoyer sont coordonnés lors de toutes les réunions internationales et régionales.

(F. Expansion du réseau

La Coalition mondiale comptait un nouveau membre en 2020 : Salam for Democracy and Human Rights (UK-Bahreïn).

(G. Autre

A la demande des membres de son Comité de pilotage, à la lumière de la pandémie de COVID-19, la Coalition mondiale a entrepris d'autres actions :

- ➔ Une déclaration écrite appelant à un moratoire mondial sur la peine de mort pendant la pandémie de COVID-19 a été préparée et signée par 52 organisations membres, puis soumise aux Nations Unies le 4 juin. Elle a également été soumise à la Rapporteuse spéciale sur les exécutions et à la Haute-Commissaire aux droits de l'homme à l'occasion de la 44ème session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (22 juin).

- Une deuxième version de la déclaration, sous forme d'Op-Ed, axée sur l'impact de la COVID-19 sur la peine de mort, a été rédigée sur la base des discussions du Comité de pilotage et approuvée par ce dernier à la fin du mois de mai. Un communiqué de presse a été partagé avec les membres de la Coalition mondiale et a été largement diffusé (ACAT France, The Advocates for Human Rights, ADPAN, Coalition tunisienne contre la peine de mort, ECPM, FIACAT, Hands Off Cain, HURILAWS, Justice Project Pakistan, Magistrats européens pour la démocratie et les libertés, REJADD-Togo, Reprieve et the Rights Practice. L'Op-Ed et le communiqué de presse ont été publiés en ligne sur le site de la Coalition mondiale.



(IV- Changements internes

(Gouvernance : responsable et inclusive

Pour améliorer sa gouvernance, la Coalition mondiale a mené plusieurs actions en 2020, notamment : l'adoption d'un **Guide de procédures de contrôle interne** le 25 septembre 2020 et l'élaboration d'un **Guide de prévention des risques de corruption**. L'atelier de réflexion sur sa gouvernance lors d'une réunion physique de son Comité de pilotage a été reporté en raison de la pandémie de COVID-19. Le plan d'évaluation des risques et les stratégies environnementales et de genre n'étaient pas finalisés fin 2020.

(Plan de suivi et d'évaluation : basé sur des résultats

En 2020, la Coalition mondiale a procédé à l'évaluation interne de 2 des 3 projets régionaux par la mise en place de trois groupes de travail spécifiques. L'évaluation interne de ses deux projets régionaux (Afrique subsaharienne et Pays à risque) a été achevée et envoyée aux membres le 22 juillet 2020. L'évaluation interne du projet sur la Barbade et les États des Caraïbes orientales n'ont pas pu être finalisés.

Par ailleurs, la Coalition mondiale a continué à suivre son plan stratégique afin de s'assurer que les programmes fonctionnent bien et atteignent leurs objectifs. Le Comité de pilotage, chargé de sa supervision, n'a pas pu se réunir pour des discussions stratégiques à la fin de l'année, mais a évalué les résultats du plan stratégique à moyen terme et préparé le plan d'action annuel 2021 lors d'une réunion en ligne.

(Stratégie de communication : innovation

En 2020, le groupe de travail sur la communication a été chargé d'accompagner la refonte du site web. La promotion de l'innovation technologique et des communications numériques a donné à la Coalition mondiale les meilleurs outils pour faciliter son travail et mieux communiquer avec ses organisations membres, notamment grâce à des systèmes de vidéoconférence plus efficaces, indispensables en temps de pandémie.

(Stratégie de financement : diversification

Un groupe de travail sur le financement de base a été créé en 2020 pour aider à la stratégie financière en termes de financement privé et de financement de base afin de diversifier davantage les sources de financement de la Coalition mondiale et d'assurer sa durabilité à long terme.



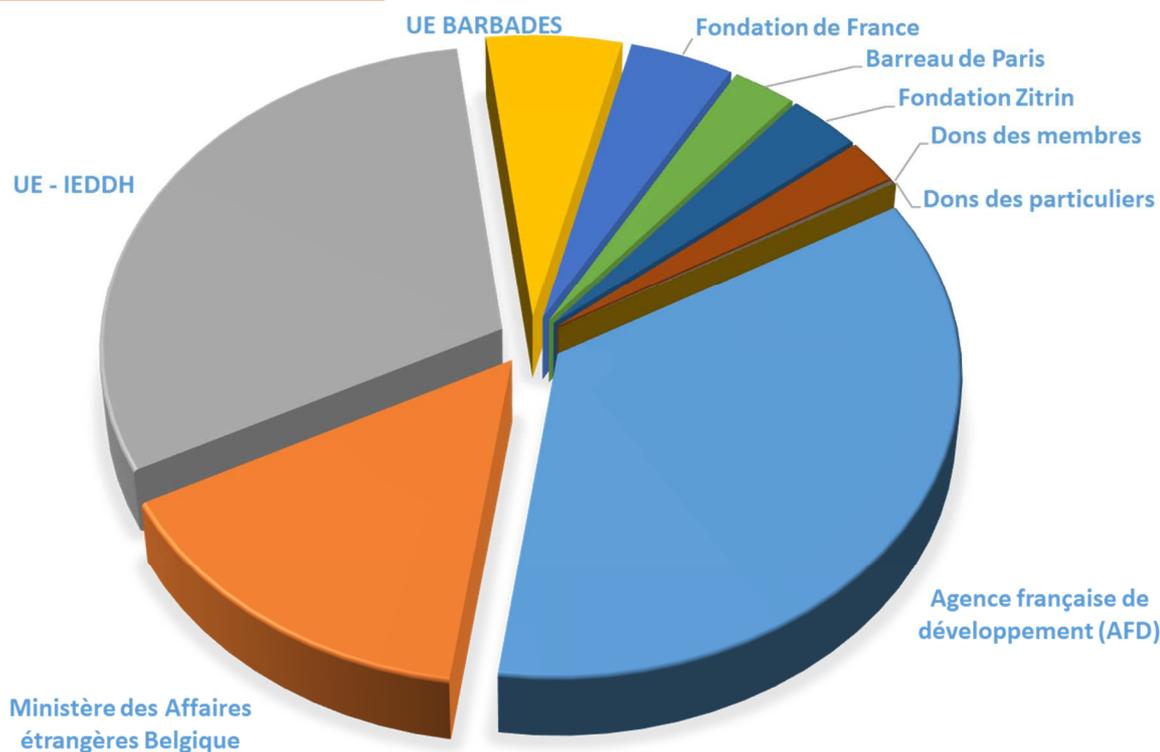
(Rapport financier par le trésorier

La Coalition mondiale présente en 2020 un résultat bénéficiaire de 8 583 € malgré les circonstances sanitaires de l'année écoulée.

En effet, l'activité de cette année 2020 a été globalement inférieure à celle de 2019 du fait de la pandémie qui a limité les missions internationales et les rencontres physiques. Les charges représentent ainsi 360 253 € en 2020 (448 446 € en 2019). Les dépenses salariales ont légèrement augmenté en 2020 passant de 129 004 € à 161 536 € en raison de la croissance de l'équipe passant de 3 à 4 salariés et du remplacement d'Aurélie Plaçais, notre Directrice exécutive, pendant son congés maternité.

Les cotisations pour l'année 2020 (8 660 €) ont fortement diminuées par rapport à 2019 (10 553 €) et ne représentent cette année que 2% des ressources de la Coalition. Les Subventions publiques d'exploitation restent les principales ressources de la Coalition (AFD : 36% ; UE : 37% ; Belgique : 15%). L'ensemble des produits est ainsi passé de 450 288 € en 2019 à 368 836 € en 2020 du fait de la pandémie de Covid-19.

Sources de financement en 2020



Les fonds propres de la Coalition sont aujourd'hui de 71 890 €.

Guillaume Colin
Trésorier



(Conclusions par la directrice

L'année 2020 a été marquée par de nombreux défis pour la Coalition mondiale, avec la crise du COVID-19, des changements importants au sein du secrétariat et dans nos méthodes de travail et de plaider pour l'abolition de la peine de mort.

En tant que réseau international, la Coalition mondiale était mieux équipée que la plupart pour faire face à la nouvelle normalité et pour travailler à distance. Cependant, ce qui fait le succès de la Coalition mondiale, c'est aussi l'amitié et la solidarité entre les organisations membres, et cela n'a pas été facile à maintenir avec l'interdiction de voyager et la distanciation sociale induite par la pandémie de 2020.

Les changements au sein de la petite équipe du secrétariat, avec le recrutement de trois nouvelles personnes et le départ d'une salariée en poste depuis 2009 ont aussi accentué ce sentiment d'isolement.

Mais ces défis ont également été l'occasion d'améliorer et d'accélérer certaines réformes, d'adopter de nouvelles procédures de contrôle interne, d'investir dans les nouvelles technologies et de développer un nouveau site Web. Cette année a également été l'occasion de réfléchir aux projets en cours avec 3 évaluations internes et de se préparer à l'avenir.

La tendance vers l'abolition mondiale de la peine de mort n'a pas fléchi en 2020 et la Coalition mondiale a su s'adapter à ce nouvel environnement et à poursuivre ses activités contre vents et marées.

Aurélie Plaçais
Directrice



www.worldcoalition.org/fr

Coalition mondiale contre la peine de mort

Mundo M - 47 Avenue Pasteur - 93100 Montreuil – France

✉ contact@worldcoalition.org ☎ +33 1 80 87 70 43

 www.facebook.com/worldcoalition  [@coalitionPDM](https://twitter.com/coalitionPDM)